

Le P'tit Tambour n°33



Journal d'informations de Saint Martin de Clelles

janvier
février
mars
2020



DANS CE NUMÉRO :

- p2 Informations municipales**
- p3** La forêt communale
- p4 Le CMJ**
Programme des animations
- p5 Témoignages d'élus**
- p8 La vie au village**
- p10** Souvenirs
- p11 Notre histoire**
- p13 Bon à savoir**
- p14 Agenda
Infos pratiques**

Le mot du maire

Pour ce dernier numéro du mandat je voudrais exprimer mes meilleurs vœux à tous pour 2020 : **santé, prospérité, joie et sérénité.**

Comme je l'ai dit pour la cérémonie des vœux et pour ma dernière contribution du mandat, je souhaite aussi remercier nos partenaires - agents et élus - pour ces six années de coopération : les services de l'état, du département, de la communauté de communes et les autres communes.

Merci aussi à nos artisans, commerçants et agriculteurs, qui font vivre notre village et notre territoire.

Merci également aux associations qui portent haut les couleurs de notre village : le comité des fêtes, SM'art, Mix'step, Histoire et Chemins, 3S, l'ACCA.

Je souhaite saluer et remercier les employés communaux, les jeunes du CMJ, les stagiaires, pour le travail accompli avec peu de moyens mais beaucoup d'enthousiasme.

Par delà les Pyrénées j'envoie un salut chaleureux à nos amis catalans de Vidrà que nous espérons revoir cette année dans leur village. Merci à tous ceux qui ont permis la belle aventure du jumelage et la visite des catalans en Juillet 2019.

L'histoire nous apprend beaucoup. En nous rappelant le triptyque de la République gravé au fronton de la mairie : Liberté Egalité Fraternité, nous pouvons nous remémorer trois personnages natifs de St Martin de Clelles (les portraits de ces personnages orneront bientôt la salle du conseil) :

*Eloi Ville, homme aventurier et libre : pilote pionnier de l'aéropostale au côté de Mermoz.

*Jean Baptiste Barthélémy d'Orbanne, pionnier des idées humanistes et égalitaires qui permirent la Révolution française (voir l'article dans ce numéro).

*Léon Martin, plusieurs fois député maire de Grenoble, résistant, solidaire et fraternel, dont l'action a largement marqué l'histoire de la capitale du Dauphiné.

Ces trois personnages me font penser à la devise ornant la halle de St Martin de Clelles : **Ne vivent haut que ceux qui rêvent !**

Je vous souhaite à tous de vivre vos rêves !

Enfin, une fois n'est pas coutume, un grand merci à tous les membres de l'équipe municipale (et leurs familles) pour le travail et le dévouement à la cause commune. Merci enfin à toute la population qui nous a fait confiance, qui nous a aidés, conseillés, critiqués aussi, ce qui nous a fait avancer. J'espère que nous avons ainsi permis d'améliorer le « bien vivre » à Saint Martin de Clelles.

Une autre équipe sera mise en place avec les élections municipales de Mars 2020. En lui passant le relais, nous lui souhaitons bonne chance.

Bien à vous



Robert CARTIER

Informations municipales

Projets

L'équipe actuelle continue de porter des dossiers et projets, de les faire avancer en particulier du point de vue administratif et financier.

Il s'agit en particulier :

Du projet 5A : projet ambitieux pour l'aménagement de la grange Martin suivant cinq axes : Accueil, Agricole, Associatif, Artisanal et Artistique. A ce stade nous en sommes à la recherche de financement pour une étude de faisabilité par des fonds européens.

Aménagement de la RD1075 par le Département : après la première opération de rabotage de la bosse entre St Martin et St Michel (un revêtement final reste encore à faire aux beaux jours), c'est la zone des Riperts qui sera remodelée au printemps pour sécuriser l'entrée et la sortie du hameau au sud de celui-ci.

Elaboration du plan de gestion des Espaces Naturels Sensibles (Tuffière de Darne et Serre de Peyraret) en cours pour un rendu fin 2020.

Décision d'établissement d'une carte communale pour « résoudre » les blocages de l'urbanisme.

Fin des opérations d'aménagement de l'entrée du village notamment.

Projet d'habitat intergénérationnel à relancer.

Merci !



A Mathias et Alice pour le coup de balai sur la route du Val d'Orbanne pour permettre l'intervention de l'entreprise de peinture routière.



A Jean-Claude Héry pour l'installation de la guirlande électrique sous la halle.

A Guillaume Ville qui a remorqué le véhicule communal qui était embourbé !

A Aurélien, Lucie, aux stagiaires du foyer ALHPI et leurs encadrants pour leurs actions et interventions sur la commune (entretien des espaces verts, secrétariat notamment).



Aurélien Pactet

Elections communales

Source : guide des élections municipales, www.interieur.gouv.fr

L'élection des conseillers municipaux aura lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter lors de ces élections, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

Les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants sont élus pour six ans au scrutin pluri-nominal majoritaire à deux tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidature groupée.

Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits sur les listes électorales. S'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre de votants.

Je suis candidat

Clôture du dépôt de candidature en préfecture ou sous-préfecture le **jeudi 27 février à 18 heures.**



Règles d'éligibilité

Tout candidat de nationalité française doit :

- disposer de la qualité d'électeur, c'est-à-dire figurer sur une liste électorale, ou remplir les conditions pour y figurer ;
- être âgé de dix-huit ans accomplis au plus tard le samedi 14 mars 2020;
- jouir de ses droits civils et politiques;
- avoir satisfait aux obligations imposées par le code du service national;
- ne pas être dans un cas d'incapacité prévu par la loi : tutelle, curatelle ou condamnation à une peine d'inéligibilité.

Règle de présentation de la candidature

Les candidats présentent obligatoirement une candidature individuelle, mais les candidats ont la possibilité de présenter une **candidature dite groupée**. Sans que les candidatures ne soient liées entre elles, les candidats peuvent regrouper leur présentation sur un même bulletin de vote. Les déclarations de candidature et le décompte des suffrages restent individuels.

La déclaration de candidature groupée donne la possibilité de s'associer pour réaliser par exemple la campagne électorale. Les candidats qui le choisissent peuvent ainsi mettre en avant un candidat, généralement le candidat potentiel au mandat de maire, ou bien donner un nom à leur groupement de candidature. Cette démarche n'est pas obligatoire.

La Forêt Communale

La commune de St Martin de Clelles est propriétaire d'une forêt communale d'une surface de 464 hectares et 67 ares.

Elle est située sur le rebord oriental du massif préalpin du Vercors, à l'est du Mont Aiguille (2087m) qui domine avec sa falaise de 400m. La forêt encercle le hameau de Trésanne situé dans sa combe entre le Mont Aiguille et le rocher du Goutaroux.

Son altitude évolue entre 800 m et 1700m.

Des parcelles numérotées de 1 à 30 constituent cet ensemble.

Trois cours d'eau prennent naissance sur le versant Est du Mont Aiguille :

- le ruisseau de Beaujalas, calme et sans grosse variation de débit,
- le torrent des Sagnes, irrégulier, alimenté par les ravines sur le versant sud du col de Papavet,
- le torrent des Ruines, torrentiel, pouvant charrier des volumes très importants de pierres et blocs rocheux obstruant son cours et la route d'accès à Trésanne.

Cet ensemble forestier est constitué de zones non boisées et de zones boisées.

Les zones non boisées, constituées de falaises, ravines, éboulis, pelouses, prairies couvrent une surface de 101 ha soit 22% de la surface totale.

Des zones de très faibles productions couvrent 47% de la surface totale ; des zones de productions faibles représentent des surfaces de 21%. Les zones de productions bonnes sont de 10% de la surface de la forêt.

Le peuplement forestier est constitué de Pins Sylvestre (27%), de Sapins Pectiné (17%), de Chênes Pubescent (18%), de Hêtres communs (14%), d'Érables Sycomore (2%) et de vides non boisables (22%). Les acheteurs de bois cherchent surtout de l'Épicéa qui est absent des bois communaux ; le sapin se vend donc plus difficilement. De plus, depuis deux ans, un afflux massif de bois de résineux d'Europe, dû à une épidémie de scolytes, (insecte ravageur de l'épicéa) fait chuter les prix et le volume de la vente des bois sur notre région.

Les communes sont tenues de gérer leurs massifs forestiers selon le Régime Forestier qui est un régime juridique ayant un ensemble de règles spéciales de

gestion, d'exploitation et de police des forêts publiques.

L'Office National des Forêts est le seul gestionnaire autorisé à mettre en œuvre le régime forestier, en partenariat avec la commune.

L'ONF élabore un plan d'aménagement forestier sur 15 ans qui est soumis à l'acceptation du conseil municipal. Le dernier plan reçut l'avis favorable du conseil municipal le 4 novembre 2005. Un nouveau plan sera donc soumis au conseil municipal courant 2020. Ce dossier prévoit tout ce qui est nécessaire à la protection et la production de la forêt communale.

Les risques naturels : l'érosion diffuse des sols, les éboulements et chutes de blocs, les glissements de terrains et les risques torrentiels, les coulées de neige et les écoulements d'eaux sont à prendre en compte pour la protection et l'entretien de cet ensemble forestier.

Depuis 2010 la Commune a dépensé 87282€ d'entretien pour son territoire forestier de production et obtenu 50346€ de recettes par la vente de bois...

La Forêt communale de Saint Martin est contenue en partie dans le projet Natura 2000 qui a pour vocation la protection de la flore et de la faune.

Notre forêt, accueille, nourrit et protège le gibier : loups, cerfs, chamois, chevreuils, sangliers, lièvres et marmottes, ainsi que des martres, fouines et belettes.

Les oiseaux sont bien représentés par les rapaces diurnes et nocturnes et autres passereaux.

Voilà donc un ensemble d'hectares qui sont de faibles valeurs marchandes et de grandes dépenses d'entretien.

La flore, la faune, les falaises, les ravines, les ruisseaux et torrents, les arbres nous offrent, ainsi entretenus, un décor superbe. Que la nature est belle !

Louis Wallaert

Compteurs électriques Linky

ENEDIS a confié à l'entreprise Solution 30 l'installation de nouveaux compteurs communicant sur la commune.

Le Conseil municipal (séance du 10 décembre) a pris une délibération demandant à l'opérateur de garantir la liberté de choix pour : refuser ou accepter l'accès aux habitations, refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur.

Par ailleurs, le conseil municipal, par cette délibération, refuse l'installation de ces compteurs dans les locaux communaux.

Des habitants refusent l'installation de ce compteur, pour plus d'informations, vous pouvez contacter le collectif « Trièves sans Linky ».

trievessanslinky@gresille.org



Informations municipales : le CMJ

Programme des festivités et animations de l'année...

Plantons des arbres

« Il nous faudra répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer jusqu'à la fin de nos vies, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes. » Pierre Rabhi



21 mars
Journée internationale des forêts

A l'occasion de la journée internationale des forêts un appel à projet a été lancé. Le CMJ de St Martin a remporté un prix de taille : une dotation de 27 plans d'arbres et arbustes pour la commune.

Bravo les jeunes !

Invitation !

Le dimanche 5 avril de 14h30 à 17h30 le Conseil Municipal des jeunes invite les enfants et les plus grands à une après-midi intergénérationnelle sur le thème de la forêt et de la biodiversité.

Au programme :

RV à 14h sous la halle.

14h : **inauguration** de la jardinière de 34 m de long.

14h15 - 16h30 : **plantation** des arbres et des arbustes sur la commune. (apportez bêches, gants, arrosoirs).

16h30 - 17h30 : **visite** de l'exposition choisie pour l'occasion « les arbres remarquables » salle Eloi Ville, **dégustation** de sirops faits à base des feuilles, fruits ou sève d'arbres et de cocktails de la forêt ...

Venez nombreux pour participer, accompagner et transmettre votre savoir en faveur des arbres et de la biodiversité.

Concours de pâtisseries



Le 16 mai, à l'occasion de la fête autour du four organisée par le comité des fêtes, nous relançons pour la 3ème année le concours de pâtisseries.

Le thème sera « ça roule ! ».

Préparez vos maryses, livres de cuisines et autres ustensiles !

On vous attend nombreux !



Fête de la musique

Le 19 juin, nous nous associons à SM'art pour organiser la fête de la musique à St Martin de Clelles.

Le programme reste à peaufiner ... il y aura une scène ouverte, la chorale des enfants de l'école et un concert.

Nous proposerons une petite restauration et des boissons.



Intergénérationnelle Action !

Cette belle journée se déroulera **le 12 septembre**.

Pour cette 2ème édition, nous vous attendons nombreux pour participer aux épreuves, venir partager un beau moment. Le programme détaillé sera disponible dans quelques mois.

On prépare Noël

Samedi 21 décembre, nous avons décoré le sapin, la halle et avons fabriqué des étoiles, fait des origamis.

Merci pour votre participation !



rejoignez-nous : Conseil Municipal des Jeunes saint martinoux

Témoignages d'élus

Robert Cartier L'activité municipale dans un petit village comme St Martin de Clelles est riche et variée. Pour un élu, il faut traiter des problèmes administratifs et budgétaires, des problèmes techniques (eau, neige, bâtiments, routes...), imaginer et monter des projets comme ce fut le cas pour les bâtiments de la mairie, la salle Eloi Ville, la chapelle de Trézanne, assurer la cohésion sociale au travers du CCAS ou par un rôle de médiation, coordonner des actions avec les autres communes ou être représentant auprès de la communauté de communes. Avoir des projets et s'organiser pour le futur (Grange Martin, carte communale, RD1075...), consulter, créer la discussion, chercher du consensus et finalement faire des choix.

Et puis toujours informer et être à l'écoute des habitants... Cette activité est très prenante mais aussi passionnante car finalement il s'agit de faire vivre une petite entreprise dans des champs d'activités très variés, en animant une équipe (élus et employés) pour mener à bien cette tâche. Durant ces 6 années de mandat j'ai eu la chance de m'appuyer sur une équipe dynamique et motivée, je les remercie tous ici.



Camille Rousseaux Notre mandat s'achève cette année, pour ma part c'était une première expérience en tant qu'élue, et une chance d'être dans cette équipe particulièrement dynamique et dévouée.

Pour une petite commune comme la notre, il est difficile de trouver suffisamment de courage pour s'engager et faire une liste.

Je dirais qu'un élu local, c'est évidemment quelqu'un qui aime son territoire, qui aime les gens ; il doit être attentif et réactif face à la variété de questions qui se posent en permanence, penser toujours à l'avenir, agir avec justesse, modestie, fraternité...

J'ai vraiment apprécié les événements et projets qui font lien entre les habitants : les moments de rencontre entre les habitants, l'implication du conseil municipal des jeunes avec la journée "intergénération", l'inauguration des travaux de la chapelle de Trézanne, le jumelage avec Vidrà, l'accueil que notre commune a su réserver aux associations et divers collectifs, les expos, les spectacles... Ces petites choses qui rendent l'ambiance du village si chaleureuse !



Marie Donnat Quelle belle expérience que celle d'élue municipale !

En me lançant dans cette aventure il y a 6 ans, je n'imaginais pas l'importante mission qui nous attendait.

Au début du mandat, tout à éveillé ma curiosité et mon intérêt. Puis je me suis plus particulièrement intéressée à des sujets, des dossiers pour lesquels j'avais plus d'affinités, notamment l'enfance, la famille, les jeunes, et la communication (site internet et journal communal).

Ce que je retiendrais de mon mandat ce sont les débats lors des conseils municipaux parfois vifs, mais toujours constructifs. Nous avons formé une vraie équipe.

Les projets montés et suivis de A à Z comme la rénovation de la salle Eloi Ville, et aussi la création du CMJ font partie des actions qui auront marqué mon mandat.

Ce que j'ai trouvé un peu plus difficile au début, c'est que de nombreuses compétences sont intercommunales, je me sentais éloignée de ces sujets. Mais les participations aux commissions intercommunales m'ont permis de me « réapproprier » ces compétences.

Ce qui était un peu compliqué aussi, c'était d'apporter une réponse à chaque question d'habitants, aussi variées soient-elles. Mais ce qui nous a beaucoup aidé, ce sont les nombreux échanges que nous avons eu avec la population.

S'investir pour sa commune, même si cette tâche est chronophage est un acte citoyen pour lequel je me suis engagée avec plaisir !



Louis Wallaert Élu au conseil municipal de 2008 à 2014 et de 2014 à 2020 à St Martin de Clelles, commune de 183 habitants et 157 électeurs.

Je fus élu en 2008 et 2014 pour m'occuper du territoire communal avec d'autres personnes, volontaires également.

Nos champs d'activités et de responsabilités sont possibles, grâce au budget communal et aux différentes subventions : les terrains communaux, les bâtiments communaux, les voiries communales avec leurs bordures, le camping de la Chabannerie, la production, l'approvisionnement et le nettoyage de l'eau potable, le calme dans les quartiers habités et leurs éclairages, une partie de la scolarité des enfants ainsi que l'accompagnement du Conseil municipal des Jeunes. Nous pouvons aussi rajouter les relations avec le village de Vidrà.

Le tout en relation avec des entreprises, la trésorerie, la communauté de communes du Trièves, le département, la région, l'état et l'Europe.

Tout cela me demanda :

D'avoir une curiosité pour aller à la découverte et à la compréhension du fonctionnement de chaque activité.

D'avoir une capacité et une envie de s'entendre avec les autres membres du conseil municipal, du maire et des adjointes.

D'avoir l'envie et la capacité de réaliser des projets qui semblent bons pour la commune et ses habitants.

D'avoir l'envie et le désir de rendre compte et questionner les habitants de la commune de Saint Martin de Clelles par les réunions publiques et le journal.

Bref, une occupation qui occupe, élargit l'esprit et la culture.

Cette période de 12 années restera positive dans ma mémoire grâce à tout ce que je viens de vous écrire et surtout grâce à toutes les personnes avec qui j'ai pu travailler pour la commune de Saint Martin de Clelles.

Merci à tous.

Témoignages d'élus

Ameline Diénot

Lauriane Ranchon comparait Saint Martin à un confetti à l'échelle du Trièves. Mais quel confetti !

J'éprouve un sentiment de satisfaction quand je constate le rayonnement qu'à Saint Martin de Clelles sur le territoire. Nous sommes souvent décrits comme une commune aux habitants audacieux et entreprenants. Une commune dans laquelle les projets, les idées et les combats peuvent s'exprimer et se concrétiser qu'ils soient éthiques, artistiques, culturels, sociaux, patrimoniaux...

J'ai apprécié de participer cette vie de la cité et d'avoir contribué à ancrer des usages qui font sens pour moi. Des petits riens qui parfois allègent le quotidien ou balisent des parcours, qui fondent le « vivre ensemble » qui nous ont construits au fil du mandat des souvenirs communs. A Saint Martin, nous prêtons la salle Eloi Ville aux personnes endeuillées, nous remettons un dictionnaire aux enfants de 6èmes, nous suivons un calendrier perpétuel des travaux d'entretien, nous saluons les naissances en plantant des arbres, nous affichons pour quelle raison la mairie est pavoisée, nous veillons aux tarifs de l'eau et aux impôts, nous perpétons le sens de l'ouverture et de l'accueil, nous organisons les commémorations, nous réunissons un Comité Communal d'Action Sociale, nous cultivons des échanges, des traditions et des jardins...

Il y a dans ces engagements et cohabitations des coups de génies et des coups de gueules. La vie est un chemin, des petits cailloux parfois s'invitent dans nos chaussures. La vie de la cité n'est pas un « long fleuve tranquille ».

Autre fleuve aussi magnifique que tumultueux, la Communauté de Communes ! Les élus communautaires œuvrent aux intérêts du Territoire Trièves. 10000 âmes. Riche aventure aussi de travailler les problématiques à cette échelle. Nous étions partis clivés. En conseil communautaire, il y a eu maintes batailles et s'il m'est arrivé parfois de rentrer à la maison en ayant envie de tout envoyer balader, nous avons aussi réfléchi et construits ensemble des projets vertueux pour le territoire (par exemple autour des écoles, pour l'instruction des Autorisations des Droits des Sols,...). Chacun semble avoir fait l'effort nécessaire d'écoute et a su mettre de l'eau dans son vin pour accepter d'entendre et de tenir compte des avis différents. Aucun regret. Belles performances même.

Participer à la vie publique c'est aussi faire bon usage du denier public, incarner et assumer. C'était un plaisir de rendre service, de faire des choix, de faire des recherches pour éclairer les situations avant de les soumettre aux conseils municipaux, de travailler avec mes co-élus et nos agents qui sont aussi des vitrines de notre village.

Mon regard a changé sur le trou dans la chaussée, l'épaisseur du trait de feutre sur les fiches cadastrales, les herbes sur le terrain de boule et la grille abîmée du cimetière.

Mon œil est un peu froncé, semblable à celui des anciens élus... Je reste en veille.

Aux prochaines élections municipales, mon nom n'apparaîtra pas sur le bulletin de vote. La 1^{ère} adjointe du Conseil Municipal et la benjamine du conseil communautaire vous invite : « Place aux jeunes ! ». Aux jeunes élus, s'entend. S'engager dans l'intérêt de la population est un beau geste. Merci de m'avoir fait confiance.

Personnellement, je fais une pause !

On en reparlera dans 6 ans !?



Lauriane Ranchon

Un témoignage de quelques lignes sur une expérience de

vie de 6 années... Tout un programme !

J'ai choisi le vrac (c'est à la mode) : partager quelques anecdotes, pensées, souvenirs. Ceux qui me viennent le plus spontanément... sans forcément de liens entre eux.

*Comme une évidence ...

J'ai toujours dit qu'un jour, je le ferai, qu'un jour, j'aimerais être élue dans mon village et représenter ses habitants. Je ne savais pas quand, ni avec qui... Il fallait déjà trouver ce fameux village, s'installer et se sentir assez bien pour lui attribuer le pronom "mon" village.

On l'a trouvé il y a 6 ans, en posant nos valises au cœur de Saint Martin de Clelles, dans cette vieille maison, "la Florentine", totalement dans son jus : lambris partout, carrelage marron et moquette poussiéreuse au mur. Authentique.

C'était un dimanche brumeux d'hiver dont je devais, a priori, ne jamais me souvenir. Ce jour-là, au Méli Mélo de Clelles, je bois un café avec Eric C. derrière un tourniquet bourré de cartes postales. Il me parle de l'équipe qui se prépare pour les prochaines élections à Saint Martin. A sa tête, Robert "un mec super" me dit-il. Les élections sont dans 2 mois... A ce moment là, je ne me pose aucune question (*Combien de temps cela va me prendre ? Est-ce raisonnable avec des enfants en bas âges ? On vient d'arriver...*), c'est déjà tout vu, je vais participer ! Ma seule condition est remplie : il n'y a pas d'étiquette politique.

Le lendemain, je me presse d'appeler Monsieur Cartier. La liste est déjà complète avec 11 personnes partantes. Il faut qu'il discute avec les autres d'éventuellement élargir cette liste mais vite... Il ne reste que quelques jours avant la clôture du dépôt des candidatures. Finalement, nous sommes 13 candidats. Je ne connais personne, personne ne me connaît et pourtant vous m'accueillez à bras ouverts. Merci encore.

*Présentation

Première réunion publique, on est là, alignés, tous les 13 dans la salle Eloi Ville pour exposer nos motivations.

Ronde comme un ballon, enceinte de 7 mois, je vous revois me sourire en écoutant ma présentation balbutiante. Votre bienveillance m'a portée.

Témoignages d'élus

Vous deviez sûrement vous dire "D'où elle sort celle-là?" ou "Tiens, c'est elle, la voisine de Raymond B".

J'en profite ici pour rendre hommage à mon cher voisin Raymond qui a été d'un soutien décisif. Merci Raymond.

*Le soir des résultats

La salle est comble. On s'entasse dans l'escalier. Je découvre la réalité du vote sur liste où des candidats sont élus car d'autres en sont rayés. On est suspendus à cette voix qui répète solennellement et inlassablement des noms. Improbable, le mien revient beaucoup plus souvent que je n'aurai jamais osé espérer. Je n'en reviens pas. Après le dépouillement, j'apprends être élue avec un score digne d'un dictateur ! Improbable. L'effet femme enceinte "qui travaille au Département", sûrement.

Merci pour votre confiance.

*REX (Retour d'expérience)

6 ans déjà. 6 ans, c'est long ! Pourtant je m'étonne d'être déjà en train d'écrire ces mots, ce texte, pour notre dernier numéro du P'tit Tambour.

Cette expérience m'a nourrie, enrichie, frustrée aussi. J'aurai souhaité faire plus. J'ai manqué d'assiduité sur certains engagements pris au début du mandat : la représentation de notre commune au niveau du Parc Naturel Régional du Vercors, aux commissions communautaires "Economie" et "Tourisme". Il a parfois été difficile d'allier vie professionnelle, familiale et municipale. Mon admiration et mon respect pour l'engagement et l'implication de Marie et Ameline, adjointes, mères de familles "qui travaillent", n'en sont que plus forts.

Malgré ce sentiment personnel d'inachevé, j'ai la satisfaction d'avoir mené à bout le projet des ateliers informatiques en mettant mes compétences et mon réseau au service du village et plus largement du Trièves.

*Le CM

Le conseil municipal : le fameux, l'institutionnel, l'incontournable, l'interminable parfois. 20h - 23h30... Des bacs à fleurs au délicat tarif de l'eau, les sujets sont si nombreux et complexes. Même pour un confetti administratif comme Saint Martin. Tous les aspects de la vie communale sont importants et méritent que l'on s'y attarde. Réfléchir et prendre une décision au nom des habitants, dépersonnaliser les questions, est un exercice très intéressant qui demande de prendre du recul, de se rappeler pourquoi et pour qui on est là...

*La fine équipe

Comment ne pas évoquer mes compères avec qui j'ai eu la chance de partager cette expérience.

Ma dédicace pour vous chers collègues, en toute amitié.

Louis W : Gardien du temps, garant du vote rapide et efficace en conseil municipal. Esprit tranché et affirmé, technicien et gestionnaire hors paire... Aussi rusé qu'un renard, il a toujours réussi à esquiver la rédaction des comptes-rendus.

Marie D : La force tranquille toujours de bonne humeur. Travailleuse appliquée, rigoureuse et maternelle. Un engagement constant et sans modération. Reine de la communication qui a redonné un coup de jeune à notre journal ! Précieuse.

Françoise G : Madame "Chasse neige", spécialiste du déneigement, des tracteurs et du mâchefer. Gardienne intransigeante de la salle Eloi Ville. Avec elle, on file droit ! Fonceuse attachante d'une efficacité sans faille. Experte de la question que personne n'ose poser. Essentielle au débat. Merci !

Camille R : Digne et dévouée représentante du beau hameau de Trézanne. Discrète et efficace : elle s'est investie sur le chantier du toit de chaume de la chapelle.

David M : Gentil et disponible, toujours volontaire pour donner un coup de main. Le nouvel abri bus de la Chabannerie, c'est grâce à lui !

Jean-Christophe H : L'expert technique, spécialiste de l'assainissement sur qui on peut toujours compter quelque soit l'heure ou le jour. Fidèle représentant des Riperts.

Gérard C : Monsieur "Poubelle" comme il se désigne lui-même. Je dirai surtout Monsieur Bonne humeur. Serein, discret, gentil, assidu, toujours au rendez-vous, avec le petit mot qui détend, qui fait rire.

Christian V : Pertinent et sage. L'homme super actif, le chef d'entreprise bienveillant. Recueil vivant des historiques du village. Il se souvient de tout et sait expliquer pourquoi une décision a été prise il y a 15 ans. Indispensable pour la continuité.

Ameline D : Tout simplement impressionnante. Travailleuse réfléchie, rigoureuse et déterminée. Un engagement total dans ce qu'elle entreprend. Une créativité débordante. Un calme à toutes épreuves.

Robert C : Une locomotive à projets. Quoiqu'il en dise, le leader incontestable de cette équipe. Exemplaire pour son dévouement absolu à sa mission. Humble, engagé, rigoureux, juste, bienveillant, à l'écoute de tous. (Un modèle de management dont beaucoup devraient s'inspirer !). Et bien entendu, une joie de vivre et un enthousiasme contagieux.

Chanceux, nous qui avons fait partie de ton équipe. Merci à toi Robert, pour tout.



La vie au village

Exposition artistes et créateurs du village

Au mois de novembre, pas moins d'une quinzaine d'habitants (adultes et enfants) ont exposé leurs œuvres ou créations, sous l'impulsion de SM'art.

Petit florilège de cette exposition riche et variée



Les vœux du maire

Pour démarrer l'année en rire, la Compagnie les six-cents scies nous a proposé son spectacle « A visage découvert ».

La bonne qualité du spectacle, les rires, les commentaires des enfants ont fait de ce moment partagé, un moment joyeux.



Expositions temporaires

La salle Eloi Ville sert régulièrement de support pour des expositions artistiques.

Au mois de janvier, février, c'est une exposition de photographies que l'on vous propose de découvrir, « Still living » de Nadine Barbançon.

Entrée libre, les jours d'ouverture du secrétariat de mairie.

La vie au village



Jean Giono

Balade poétique
St-Martin-de-Clelles

2020 : c'est la 10^e année des « Balades poétiques » de Saint Martin de Clelles, et c'est aussi le 50^e anniversaire de la mort de Jean Giono. Cette année nous lui rendons hommage pour ses écrits sur la Provence et le Trièves au travers de balades, conférence, exposition... Nous vous rappelons le principe de ces « balades » : suivre un itinéraire fléché au fil duquel les poésies sont installées sur des plaques à soulever pour découvrir les textes à chacune des bornes.

Le nom de St Martin de Clelles sur le territoire Trièves est maintenant attaché à la Poésie. Notre village veille à promouvoir la poésie en milieu rural par une action constante et originale avec l'association SM'Art.

Balades poétiques libres de Mai à Octobre

Circuit 1 : Sur les pas de Giono

Départ face à la Mairie, descendre vers la passerelle du Chardon, suivre le chemin des jardins, puis le sentier des terrasses et remonter vers la route des Scées. Enfin, revenir vers le village.

Durée 1h30, 15 stations, itinéraire niveau facile.

Participez au jeu et gagnez un arbre (règlement sous la halle).

Circuit 2 : Nos rues et chemins

Boucle autour et dans le village et le camping.
Durée 1h30, 13 stations, itinéraire niveau facile.

Circuit 3 : Voies et voix

Départ Hameau de Trézanne vers le Pas de l'Escalier, et Darne ou vice versa.

Durée aller retour 1h30, 10 stations, itinéraire niveau moyen.

Déambulation le Vendredi 29 Mai 2020 à 18h

Départ et arrivée sous la halle puis apéritif sorti des sacs.

Cabine Poétique : en écoute libre

Halle : une quarantaine de fanions pour la réflexion

Conférence « Giono et le pacifisme »

par Jacques Méry (de l'Association Les Amis de Jean Giono) le 10 Juillet à 18h.

Exposition « Sur les pas de Giono » du 19 au 23 août 2020.

Réponse à la question mystère

La voie ferrée SNCF traverse la commune de Saint-Martin de Clelles sur une longueur de 3 km.

Du nord au sud, **cinq petits ponts** l'enjambent.

S'ils portent le nom des rues qui y mènent et des proches lieux-dits indiqués sur les cartes, en direction de la gare de Clelles, on trouve :

1-le pont de Rolandière
ou de Clotrette

2-le pont de Peyraret

3-le pont de

Chauplanon

4-le pont de Chalabaud

5-la traverse des

Riperts

Ce sont des ponts étroits mais solides, franchissant la profonde tranchée maçonnée de la ligne avec des rampartes de sécurité en fer forgé aux pommeaux stylisés en forme d'artichaut.



Ah ! On n'a pas lésiné même sur la déco en 1875, pour que le paysan puisse toujours mener son troupeau de l'autre côté et permettre aux vaches de mieux regarder passer les trains !..

Il faut bien sûr rajouter deux autres passages :

6-au dessus du tunnel de Chalabaud

7-sous le grand ouvrage d'art du viaduc d'Orbannes.

Au total sept liaisons sur 3 km ?

Ah ! On a dû bien négocier en 1875, lors de la construction de la ligne des Alpes pour ne pas couper la commune en deux :

Ne pas isoler Trézanne, les coteaux du Goutaroux de St Martin et de ses hameaux !..

D'où l'importance de toujours entretenir ces traverses qui enjambent la voie SNCF, de rouvrir celui devenu sans issue de Chalabaud, de retracer les sentiers d'autrefois : ça mériteraient bien une autre « ronde des ponts », celle de la voie ferrée, pour aimer entendre et voir passer les trains.

Si on compare avec les chantiers plus modernes des voies de communication de 2019, les sept premières traversées possibles de l'autoroute A 51 entre Monestier de Clermont et Vif s'étalent... sur 10km. Qu'en serait-il aujourd'hui, si le prolongement de l'A51 devait passer devant notre commune ?...

Qu'en est-il aujourd'hui des nouvelles lignes de TGV ...les LGV de l'Europe ?

Bernard Rouyre

« Un homme ne va jamais plus loin que lorsqu'il ignore où il va » Jean Giono

La vie au village : souvenirs

La visite de nos amis de Vidrà les 26, 27 et 28 juillet 2019.



« On a du te dire qu'il fallait réussir dans la vie. Moi, je te dis qu'il faut vivre, c'est la plus grande réussite au monde »

Jean Giono

Jean-Baptiste BARTHELEMY d'ORBANNE

C'est en sortant de la visite d'une exposition à l'ancien musée de peinture (Place de Verdun) que je vis le nom de Barthélémy d'Orbanne. Ce nom était gravé dans le marbre de l'entrée du musée - comme plusieurs dizaines d'autres - comme fondateurs de la bibliothèque de Grenoble en 1772.

En souriant, je me suis dit que cela ferait une excellente « question mystère » pour le P'tit Tambour. Mais ma curiosité était aiguisée et je fis quelques recherches sur Jean Baptiste BARTHELEMY d'ORBANNE.

L'histoire aurait pu en rester là, mais un coup de téléphone quelques semaines plus tard raviva notre intérêt. Un étudiant en histoire travaillant sa thèse sur Jean Baptiste BARTHELEMY, cherchait à retrouver la maison familiale des BARTHELEMY.

L'article suivant de M. Kastler nous donne un premier éclairage sur le personnage. Une conférence sera donnée par M Kastler à St Martin de Clelles pour compléter ses informations et percer quelques mystères de notre histoire.

Ayant pu retrouver une descendance à Paris et surtout un tableau portrait de Jean Baptiste. Nous avons fait réaliser une photo de ce tableau, et nous l'exposerons bientôt avec les portraits des 2 autres illustres personnages de St Martin de Clelles dans la salle du conseil.

RC



La Révolution est-elle née à Saint-Martin de Clelles ?

Dans le chapitre V de *Vie de Henry Brulard* intitulé « Petits souvenirs de ma première enfance », Stendhal fait référence à un certain Barthélémy d'Orbanne, ami de son grand-père qui lui apprit à faire des choses bien utiles : « M. Barthélémy d'Orbanne m'apprit à faire des grimaces – je le vois encore et moi aussi. C'est un art dans lequel je fis des rapides progrès ; je riais moi-même des mines que je faisais pour faire rire les autres. Ce fut en vain qu'on s'opposa bientôt au goût croissant des grimaces, il dure encore, je ris souvent des mines que je fais quand je suis seul. »

Tout le monde ne peut pas se vanter d'avoir eu un maître ès grimaces aussi qualifié que celui de Stendhal comme l'écrivain le reconnaît d'ailleurs : Jean-Baptiste-Joseph Barthélémy d'Orbanne était « le plus célèbre avocat consultant de la ville, l'oracle en matière de droit, belle place dans une ville de Parlement ».

Issu d'une famille implantée depuis des générations à Saint-Martin-de-Clelles, Barthélémy d'Orbanne avait hérité de son père la charge d'avocat consistorial au Parlement du Dauphiné et fut l'un des membres fondateurs de la bibliothèque publique de Grenoble aux côtés de son beau-frère, le maître gantier Gaspard Bovier et du docteur Henri Gagnon, le grand-père de Stendhal. Ami des arts, il participa aux travaux de l'académie delphinale, société savante créée à Grenoble en 1772. Son frère François-Régis occupait une position importante à Grenoble en tant que chanoine théologal de la cathédrale. Sa mère Françoise Du Boys appartenait à une puissante famille de la robe dauphinoise. Les deux frères étant morts sans enfant, ce fut le neveu des frères Barthélémy, Albert Du Boys, qui hérita de leurs biens et de leurs papiers dont un magnifique tableau représentant l'avocat posant sa main sur ce qui semble être un livre de droit.

De fait, le droit est la grande affaire de la vie de Barthélémy d'Orbanne. Il en a une vision éclairée et humaniste, probablement influencé en ce sens par son ami l'avocat général Michel-Antoine Servan qui fut l'un des propagateurs de l'œuvre de Beccaria en France (1). A la demande de l'intendant de la Province, il rédigea un mémoire sur les « hommes delphinaux », hommes libres relevant directement de la justice du Parlement du Dauphiné dont on trouve de nombreux exemples dans le Trièves et plus particulièrement à Saint-Martin de Clelles depuis le Moyen Âge.

(...)

Notre histoire

A la fin des années 1760, il rencontre Rousseau grâce à son beau frère Gaspard Bovier à l'occasion d'un pique-nique donnant lieu à une promenade digestive sur les hauteurs de Grenoble : « Nos dames, fatiguées, harassées, avaient besoin de repos, J.-J., envie de visiter les montagnes, d'Orbanne et moi, besoin de digérer. Nous laissâmes donc ces dames se reposer sur le sainfoin et la paille fraîche, avec le nourrisson que nous avons porté avec nous et à qui le bain froid n'avait pas été épargné, et nous, nous gravâmes les rochers, nous escaladâmes le vieux mur qui enceint la ville, nous allâmes au-dessus des vignes de Saint-Martin-le-Vinoux, au-dessus du village de Narbonne qui les surmonte pittoresquement, qui est parfaitement romantique. »

C'est ce même beau-frère qui l'incite quelques années plus tard à participer à la rédaction d'un ouvrage en faveur des revendications démocratiques des horlogers révoltés de Genève intitulé *Mémoire justificatif pour les citoyens de Genève connus sous le nom de Natifs* (1770). L'ouvrage inquiète la monarchie comme le montre la correspondance du résident de France à Genève avec le Duc de Choiseul alors principal ministre du Royaume. Barthélémy et Bovier y défendent le droit du sol et la place centrale du Conseil général dans les institutions genevoises qui correspondent à un idéal de démocratie directe et locale pour de nombreux Dauphinois avides de liberté : « Quant à l'admission au Conseil général, souverain législateur, les habitants d'une année et d'un jour, les partageront toujours avec les anciens citoyens. » Difficile de croire que les idées que Jean-Baptiste-Joseph et son beau-frère développaient à Genève n'étaient pas transposables à Grenoble. Les frontières de l'époque ne parvenaient pas à contenir les contrebandiers de livres qui étaient en un certain sens les Mandrins des Lumières.

Rien d'étonnant donc à ce que Barthélémy participe directement aux événements révolutionnaires vingt ans plus tard en Dauphiné. Il fait partie des principaux acteurs de la révolution à partir de 1788 et rédige avec Mounier et Duchesne un projet de constitution pour les Etats du Dauphiné. Il est à noter que la Révolution dans cette province est presque une affaire de famille pour Barthélémy d'Orbanne. En effet, Claude Perier, son cousin issu de germain, est aussi le propriétaire du château de Vizille où se tient l'assemblée des Etats de la Province à l'été 1788. Pendant cette période tumultueuse, ils s'adressent quelques lettres au sujet d'affaires familiales qui les relient au Trièves qui fut leur petite patrie commune. La famille Périer vient en effet de la région de Mens.

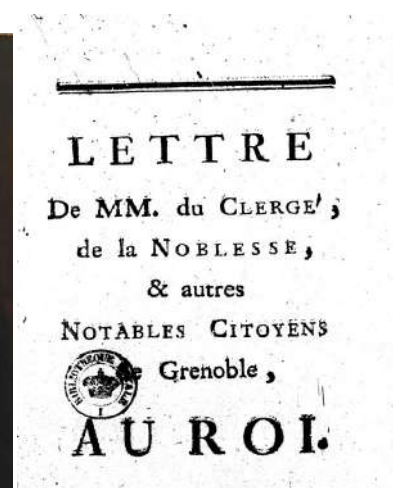
Dans ce contexte, il est étonnant que Barthélémy d'Orbanne ait refusé son élection en tant que député du Dauphiné pour les Etats généraux du Royaume de France. Albert Du Boys, son neveu dont le conservatisme politique n'empêchait pas une certaine objectivité, nous l'explique de façon nuancée. Certes, Barthélémy d'Orbanne restait alors attaché à la monarchie française par tradition. Mais cela n'explique pas tout. En s'appuyant sur le récit de quelques « vieillards » qui avaient connu son oncle, Albert Du Boys nous rapporte que Barthélémy d'Orbanne était avant tout inquiet des dérives centralisatrices que pouvait générer la formation d'une assemblée nationale. Il restait en cela l'homme de la démocratie locale et directe qu'il avait tenté de défendre dans le modèle genevois vingt ans plus tôt. A partir de 1793, Barthélémy d'Orbanne se retira à Saint-Martin-de-Clelles aux côtés de son frère. Il dut apprécier à cette époque la conversation des paysans qu'il avait pour voisins avec la simplicité et la bonhomie du maître ès grimaces que décrivit Stendhal. Ce sont peut-être les Saint-Martinois qui témoignèrent des années plus tard auprès de son neveu de son attachement pour la démocratie locale. Peut-être même que c'est par ces discussions des Saint-Martinois avec Barthélémy d'Orbanne que la démocratie locale a commencé à s'enraciner dans cette commune.

Son nom et l'installation d'une copie de son portrait par l'actuel maire dans les locaux de la mairie doivent nécessairement résonner comme un appel à l'approfondir.

Jean Loup KASTLER

Historien du Dauphiné, doctorant à Paris I

(1) Les valeurs libérales de Barthélémy peuvent aussi être rattachées à son engagement maçonnique.



Recycler rime avec protéger

Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles, d'éviter le gaspillage et de limiter les pollutions.

Pour cela, des **conteneurs de tri** sont accessibles sur plusieurs plates-formes dans les villages et les hameaux. Vous trouverez également des conteneurs pour les cartons (plates-formes de tri du village et du camping).

Dans le couloir de la mairie des **bacs spéciaux** sont à votre disposition : venez y déposer vos cartouches d'imprimante, vos ampoules, vos téléphones portables, des bouchons en plastique, et les piles usagées.



Nous vous rappelons qu'il ne faut rien déposer à l'extérieur des conteneurs. Si vous avez des déchets spéciaux ou volumineux, vous pouvez aller dans l'une des déchèteries de la communauté de communes, à Mens ou à Monestier de Clt les lundis, mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

N'hésitez pas à demander le guide du tri au secrétariat de mairie.

Ticket SMS sur tout le réseau TransIsère

Vous pouvez acquérir un titre de transport sur votre téléphone mobile, en envoyant un code :

1z pour 1 zone, 2z pour 2 zones, 3z pour 3 zones, 4z pour 4 zones, 5z pour 5 zones et 6z pour 6 zones, **au numéro 93038.**

Vous recevez alors votre titre de transport par SMS, le montant étant prélevé sur votre facture mobile à la fin du mois ou débité du compte prépayé mobile.

Plus d'info : www.transisere.fr

Le train sifflera !



La mobilisation des usagers de la ligne Grenoble-Gap a payé. La liaison ferroviaire, menacée de fermeture en 2020 en raison de sa vétusté, va bénéficier de travaux de réhabilitation pour une réouverture totale en 2022. Le comité de pilotage interrégional "l'Etoile de Veynes" en a décidé ce mercredi à Valence. Les collectivités, l'Etat et la SNCF vont mettre 34 millions d'euros sur la table.

Cependant, le scénario envisagé par les collectivités comprend une fermeture provisoire du tronçon Clelles-Veynes en 2021. SNCF Réseau a expliqué au comité de pilotage qu'elle ne pourrait pas assurer la « maintenance renforcée » nécessaire au maintien en fonctionnement de la ligne au-delà de Clelles parce qu'elle ne disposait pas des rails nécessaires !

La mobilisation n'est donc pas terminée...

Formation en apiculture

L'Abeille Dauphinoise, syndicat d'apiculture de l'Isère plus que centenaire, s'est donnée pour mission le développement et la défense de l'apiculture durable. Comme chaque année, elle propose :

a) une initiation à l'apiculture, ouverte à tous, d'une durée de 8 journées : de l'installation de ruches jusqu'à l'hivernage, en passant par les soins et la récolte. Cette formation se déroule de mars à septembre 2020 sur le campus de St Martin d'Hères (matin-théorie) et sur nos ruchers-écoles (après-midi pratique). Son coût est de 80€ annuels + une adhésion à l'association de 18€.

b) et des stages de perfectionnement pour les plus exercés.



L' Abeille Dauphinoise

22 place Bernard Palissy, Z.I Champ Fila 38320 POISAT

04.76.25.07.09 / abeille.dauphinoise@gmail.com

www.abeille-dauphinoise.fr



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public de la mairie

mardi de 14h00 à 16h00

jeudi de 9h30 à 11h30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Téléphone : 04 76 34 43 86

Mail : st-martin-clelles2@wanadoo.fr

www.saintmartindeclelles.fr

Numéros d'urgence :

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

La commune est équipée de deux défibrillateurs :

*Dans le couloir de la mairie.

*Au camping (accès en bordure de voirie).



Sur vos agendas

*du 17 janvier au 21 février : exposition photos « Still living », Nadine Barbançon.

*13 février à 18h : vernissage de l'exposition « Still living ».

A 18h30 : soirée poétique : des conteurs autour d'un bœuf poétique, salle Eloi Ville - organisée par SM'art.

*13 mars : soirée théâtre : la soupe aux cailloux, salle Eloi Ville - organisée par SM'art.

*15 mars : élections municipales (1er tour).

*22 mars : élections municipales (2ème tour).

*29 mars à 13h30 : Loto, salle Eloi Ville - organisé par le comité des fêtes.

*5 avril à 14h30 : plantation d'arbres et arbustes - organisée par le CMJ (voir p4).

*18 avril à 13h30 : concours de belote, suivi d'un repas (19h), salle Eloi Ville - organisé par le comité des fêtes.

*16 mai : fête autour du four et concours de pâtisseries - organisés par le comité des fêtes et le CMJ.

*29 mai à 18h : déambulation poétique, départ sous la halle, suivie d'un apéritif partagé.

*13 juin : chorale, église - organisée par le comité des fêtes.

*19 juin : fête de la musique - organisée par SM'art et le CMJ.

*10 juillet à 18h : conférence « Giono et le pacifisme » par J.Méry.

*du 19 au 23 août : exposition « sur les pas de Giono ». Salle Eloi Ville.

*23 août : vide-grenier - organisé par le comité des fêtes.

*12 septembre : Intergénération Action ! 2ème édition - organisée par le CMJ.

Exprimez-vous !

Si vous souhaitez publier un article dans le P'tit Tambour ou recevoir par mail le P'tit Tambour, des informations diverses (événements sur la commune, réunions publiques, etc.) : **envoyez-nous par mail ou déposez dans la boîte aux lettres de la mairie vos coordonnées ou votre article.** Nous nous engageons à ne pas diffuser vos coordonnées.

ptit.tambour@gmail.com

« Le bonheur est une recherche. Il faut y employer l'expérience et son imagination »

Jean Giono

Réponse à la question mystère du n° 32

Rappel de la question : Combien y a-t-il de ponts qui enjambent la voie SNCF sur la commune ? Connaissez-vous leurs noms ?

Il y a **5 ponts** qui traversent la voie de chemin de fer. Voir la réponse très complète p 5 de ce numéro.

Bravo aux participants !

Question mystère n°33

150 ans avant notre ère cette peuplade a occupé le Trièves, ainsi que le Vercors et le sud du Drac : de qui s'agit-il ? Il y a évidemment un petit piège !